



A Vouharte , le 28 septembre 2023

Les nouvelles politiques du Département en faveur des **personnes âgées** et des personnes en situation de **handicap**

> *Communauté de communes Cœur de Charente*



Liens 2030, feuille de route départementale 2021-2028

- **Trois défis majeurs à terme :**

- Démographique : doublement du nombre de personnes âgées dépendantes d'ici 2050
- Climatique : augmentation des températures de 3 à 4° d'ici 2050
- Social : recrutement des personnels

- **3 priorités :**

- Améliorer la bientraitance à domicile, en structure médico-sociale et en habitat partagé
- Renforcer les conditions de travail et l'attractivité des métiers du lien
- Favoriser l'accès aux droits et la participation des usagers

1. Priorité 1 : Améliorer la bientraitance à domicile, en structure médico-sociale et en habitat partagé

- **Inflation** : augmentation du budget des Ehpad de Charente afin de pallier l'inflation des coûts de l'alimentation et de l'énergie
- **Réalisation en 2023 d'un diagnostic des structures d'accueil des adultes en situation de handicap** et réflexion sur la création de foyers de vie et de foyers d'accueil médicalisés
- **Création de 26 places de service** pour adultes autistes sur tout le territoire charentais

1. Priorité 1 : Améliorer la bientraitance à domicile, en structure médico-sociale et en habitat inclusif (suite)

- Développer les aides au répit pour les aidants familiaux

- Etude globale des accueils de jour et des hébergements temporaires pour optimiser ces dispositifs de répit
- Développement des dispositifs de répit en accueil familial à partir de 2023
-  11 lits d'hébergement temporaire (82 % de taux d'occupation) et 14 places d'accueil de jour (39,5% de taux d'occupation)

- Soutenir et développer le dispositif de lutte contre l'isolement MONALISA

-  Equipe citoyenne « Les Blablacoeurs », CSCS du Pays Manslois

- Développer les actions de prévention de la perte d'autonomie pour les personnes âgées à domicile

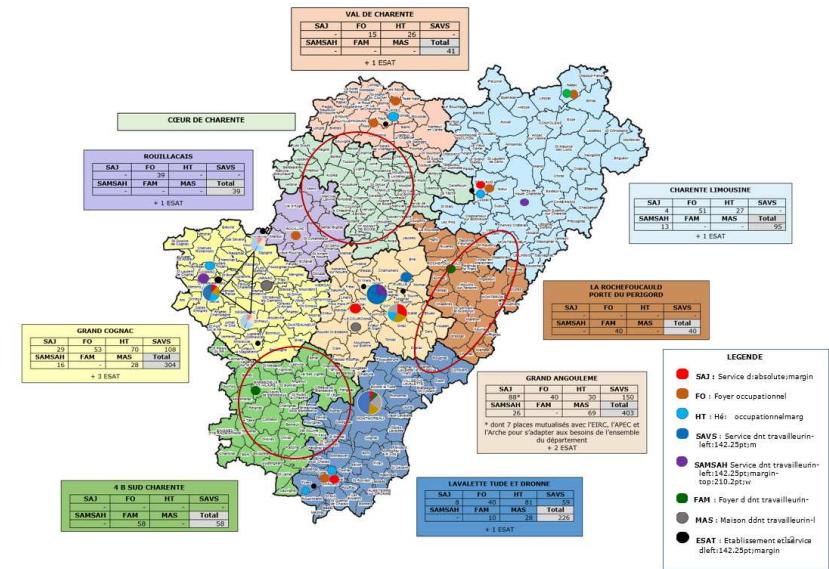
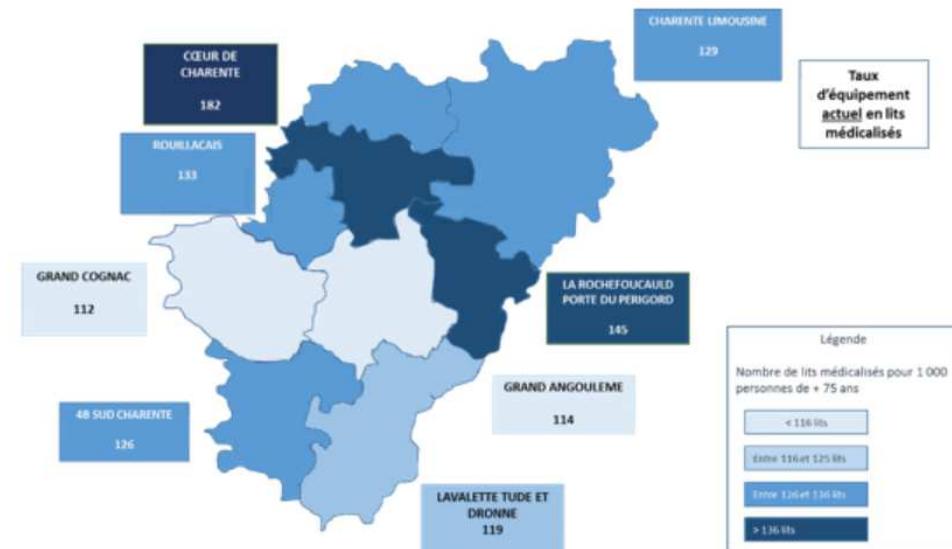
- Nouvelle programmation 2023-2025 pour 918 000 € en 2023
-  13 actions collectives retenues pour un total de 177 232 € en 2023 (activités physiques, de bien-être, artistiques et manuelles, mobilité ...)

1. Priorité 1 : Améliorer la bientraitance à domicile, en structure médico-sociale et en habitat inclusif (suite)

- Améliorer le traitement et la réponse aux signalements
- Renforcer les liens avec les établissements



accompagnement des établissements du territoire : 7 EHPAD



1. Priorité 1 : Améliorer la bientraitance à domicile, en structure médico-sociale et en habitat inclusif (suite)

- **Créer une équipe mobile médico-sociale pour accompagner les professionnels des structures pour personnes âgées**
 - Projet d'équipe de 4 personnes (coordinatrice, animateur, ergothérapeute et psychologue). Démarrage cet été
 - Former les établissements aux approches centrées sur les besoins de la personne
- **Lutter contre la dénutrition et accompagner les établissements vers des repas locaux et bio de meilleure qualité**
- **Développement de la culture et de l'activité physique adaptée en EHPAD**
- **Accompagner les réhabilitations immobilières d'ESMS (10 M€) avec des critères de qualité et d'éco-responsabilité**
- **Accompagner les porteurs de projets d'habitats inclusifs, participatifs et intergénérationnels**



- 3 habitats inclusifs installés sur Tusson, Mansle et Tourriers
- 2 projets sur Aigre et Aussac-Vadalle



2. Priorité 2 : Renforcer les conditions de travail et l'attractivité des métiers du lien

- Répondre aux difficultés de recrutement des services d'aide à domicile (SAAD)

- Cumul RSA et emploi saisonnier dans les métiers de l'aide à domicile du 10 juillet au 30 septembre 2023
- Véhicules électriques et hybrides pour les professionnels des SAAD

- Axer les financements de soutien aux personnels des SAAD sur l'analyse des pratiques et la formation continue

- Développement des formations, analyses de la pratique, supervision et tutorat (144 000 € en 2023)
- Mise en place de la dotation qualité (2,5M€ en 2023)

- Organiser une campagne de communication sur les métiers du lien en Charente

- S'appuyer sur le service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) pour recruter des professionnels sur des métiers en tension

3. Priorité 3 : Favoriser l'accès aux droits et la participation des usagers

- Renforcer les liens avec les Maisons des solidarités (MDS) sur les territoires

- Formation de référents autonomie
-  MDS de Mansle (05 16 09 51 01)

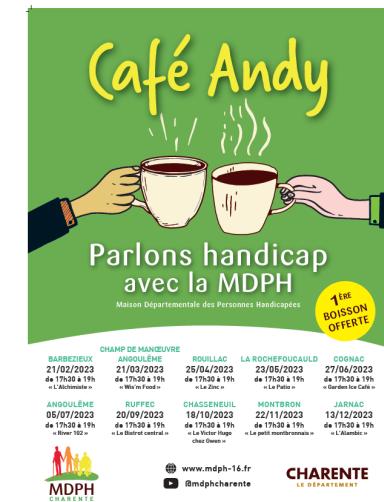
- Communiquer sur les droits des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

- Café Andy

- Organisé par la MDPH
- 1 fois par mois
- Dans des cafés, restaurants ou lieux ressources (conviviaux et ancrés dans la vie locale)
- Animé par la Présidente, des professionnels de la MDPH et des partenaires œuvrant dans le champ du handicap



Cafés Andy à Mansle le 11 janvier 2023



3. Priorité 3 : Favoriser l'accès aux droits et la participation des usagers (suite)

- Nouveaux locaux MDPH

- Adaptés aux personnes en situation de handicap (boucle malentendant, braille...)
- Un accueil exclusivement réservé aux personnes et situation de handicap et leurs proches



- Crédit d'un réseau d'élus référents handicap

- Réunions trimestrielles (1^{ère} réunion le 24/04/23)
- Crédit d'un groupe WhatsApp pour échanger sur l'actualité et partager des questions entre les élus référents Handicap et la MDPH

- Nouveau site internet

- Mise en ligne le 04/05/23
- Plus moderne et plus intuitif



3. Priorité 3 : Favoriser l'accès aux droits et la participation des usagers (suite)

- **Brochures d'information sur les droits** (une pour les personnes en situation de handicap et une pour les personnes âgées)

- **Recrutements MDPH**

- **Un coordonnateur Pôle Ressources Handicap (François Quignon – fquignon@lacharente.fr – 05 16 09 64 12)**

Il assure la coordination départementale de l'accueil des enfants en situation de handicap dans les EAJE, les ACM, les séjours vacances et chez les assistants maternels. Il est facilitateur des démarches pour toutes les parties prenantes et favorise une communication transversale entre tous les intervenants du monde du handicap.

- **Une chargée d'accueil, information et communication**

- **Gestionnaires et coordinatrices Apa**

Aigre : gestionnaire Sarah JOSSELY (05 16 09 76 58) et coordinatrice : Estelle ARCHAMBEAUD (05 16 09 72 59)

Boixe et Manslois : gestionnaire Angélique JENY (05 16 09 76 86) et coordinatrice : Florence BOINOT (05 16 09 72 92)



Contacts

Direction de l'autonomie

15 boulevard Jean Moulin (Ma Campagne) à Angoulême



05 16 09 50 72



du lundi au vendredi

8h45/12h00 - 13h45/17h00



contact@lacharente.fr



N°Vert 0800 00 16 00

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



15 boulevard Jean Moulin (Ma Campagne) à Angoulême

du lundi au vendredi

9h00/12h00 - 13h30/17h00



www.mdph-16.fr



[@mdphcharente](https://www.youtube.com/@mdphcharente)